

ARS / renforcement de la place des soins de ville dans la vaccination anti-covid.

LE 04/10/2021



Mesdames, Messieurs,

Grâce à la mobilisation intense de l'ensemble des professionnels de santé depuis plus de neuf mois, la Normandie affiche un taux de primo-injections de la population éligible de 85.2% et un taux de vaccination complète à 83%. Ces deux taux continuent d'être supérieurs aux moyennes nationales (79,4% pour les primo et 77% pour les schémas complets). Au 03 octobre, la Normandie présente le plus faible taux d'incidence du territoire national (26 nouveaux cas pour 100 000 habitants vs 53 en France) mais le virus continue à circuler. Il nous faut donc poursuivre notre mobilisation pour convaincre les Normands encore réticents, en particulier les plus fragiles d'entre eux, de se faire vacciner ou de réaliser le rappel lorsqu'ils y sont éligibles.

Si au démarrage de la campagne, les modalités de conservation et d'approvisionnement des vaccins ont amené à vacciner principalement en centre de vaccination, il est désormais possible de renforcer la place des soins de ville grâce à l'accessibilité de tous les vaccins via le portail de commande national et d'inscrire progressivement la vaccination anti-covid dans le droit commun. Les médecins généralistes, les pharmaciens et les infirmiers libéraux sont particulièrement bien placés pour poursuivre la campagne de rappel au sein de leurs cabinets et officines, notamment dans le contexte où il est possible d'injecter concomitamment le vaccin antigrippal et le vaccin anti-covid, et pour la population vaccinée en Janssen, qui présente aujourd'hui des taux de recours particulièrement faibles à la dose de rappel, alors même qu'elle est à risque au vu des données dont nous disposons.

Nous vous invitons donc à participer activement au développement de la vaccination anti-covid en ville en passant massivement commande sur le portail national ou auprès de votre officine. Pour les prochaines commandes, les volumes ne sont plus limités, ce qui vous permettra de mieux planifier vos vaccinations. En cas d'aléas dans les livraisons (volumes, quantités), l'ARS s'engage à vous assurer les doses nécessaires via un approvisionnement dans les centres de vaccination ou auprès de PUI hospitalières.

Le renforcement des collaborations locales entre médecins, infirmiers et pharmaciens (notamment pour la préparation des doses) permettra la participation de tous les professionnels qu'ils exercent ou non dans une structure d'exercice coordonné. L'ARS peut être sollicitée pour rechercher avec vous les solutions à mettre en œuvre si vous rencontrez des difficultés.

Des réunions seront organisées dans les départements normands au cours des deux prochaines semaines pour échanger avec vous sur les besoins de vaccination dans les territoires et les modalités du renforcement de la place des soins de ville dans la vaccination anti-covid (planification en cours).

Vous trouverez sous ce lien (<https://nextcloud.arsnormandie.fr/index.php/s/L.Twy2naatMbFFJx>) les outils de communication que vous pourrez utiliser pour promouvoir la vaccination dans votre cabinet, en officine ou à l'occasion des visites à domicile.

Cordialement,

Thomas DEROCHE
Directeur Général
de l'ARS Normandie



Dr Françoise LEGRAND
Directrice DCGDR
Normandie



Dr Antoine
LEVENEUR
Président de l'URML
Normandie



Fabienne
GOUABAUT
Présidente de
l'URPS infirmiers



Sébastien
LEDUNOIS
Président de
l'URPS
pharmaciens



Franck BLANDAMOUR
Président du Conseil
Régional de l'Ordre
des Pharmaciens de
Normandie



Dr Gérard HURELLE
Président du conseil
départemental de
l'ordre des médecins
du Calvados



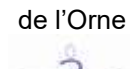
Dr Philippe
MAUBOUSSIN
Président du conseil
départemental de l'ordre
des médecins de l'Eure



Dr Jean SCIRE
Président conseil
départemental de
l'ordre des médecins
de la Manche



Dr Jean-Michel
GALL
Président conseil
départemental de
l'ordre des médecins
de l'Orne



Dr Patrick DAIME
Président conseil
départemental de l'ordre
des médecins de Seine-
Maritime



Sébastien LE
CORRE
Président du CDOI
Basse-Normandie



Karim MAMERY
Président du CDOI
Haute-Normandie

